

Genève : vie sociale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **13 (1983)**

Heft 11

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GENÈVE: vie sociale

Echos et propos

La Maison de Vessy en passe de «faire peau neuve»

Construite en 1921, la Maison de Vessy, route de Veyrier 85, tél. 022/84 21 11, a accueilli pendant longtemps des personnes relativement jeunes, qui y cherchaient refuge parce qu'elles souffraient de solitude ou avaient des problèmes financiers.

Au fil des ans, la participation des pensionnaires à la vie de la maison s'est modifiée. Importante au début, elle a régressé à mesure que reculait l'âge moyen d'admission, actuellement par-

venu à 82 ans. Pour faire face à cette évolution, de nouvelles modalités d'accueil sont intervenues. En parallèle s'imposait une modernisation des bâtiments, la plupart des 150 pensionnaires actuels nécessitant des soins continus. Cette entreprise d'envergure, compte tenu de l'importance de l'établissement, s'est déroulée en plusieurs temps.

En 1942 et 1959, deux pavillons de 4 étages sont venus s'ajouter à la partie la plus ancienne. Par ailleurs, depuis quelques mois a été entamée la construction d'une nouvelle aile d'habitation destinée aux personnes les plus dépendantes, dont l'état de santé nécessite une médicalisation plus poussée et des locaux adaptés. Les trois étages prévus comprendront au total 42 chambres, dont la moitié à deux lits, les autres à un seul lit. Cette étape terminée, à fin 84, débutera la dernière phase des travaux, dont la durée est estimée à environ deux ans, qui consistera en une transformation totale de l'actuel bâtiment principal. Tout est mis en œuvre pour qu'il puisse remplir au mieux le rôle qui lui est dévolu: constituer le cœur de la maison, un lieu accueillant, à l'ambiance attirante. Dans ce but seront regroupés au rez-de-chaussée: ateliers de loisirs — salle polyvalente de gymnastique/rythmique — chapelle — cafeteria — salons de coiffure et pédicure. Cette disposition, conçue à dessein pour évoquer une place de village, facilitera les allées et venues des pensionnaires et du personnel, permettra tout un mouvement de vie, et facilitera le déroulement des activités et animations.

Vente des objets confectionnés par les pensionnaires (photo A. Boujon).



Au premier étage seront situées les salles à manger, au 2^e le secteur médical. Le 3^e sera aménagé de manière à recevoir, pour de courts séjours de vacances, des personnes âgées ne désirant pas ou ne pouvant pas s'éloigner de Genève.

Au cours des années se sont également diversifiés les types d'animation. A l'intérieur, il s'agit en premier lieu des ateliers loisirs, fonctionnant tous les jours — également de spectacles, donnés en fin d'après-midi ou en soirée, au rythme d'une fois par semaine au minimum: chorale, fanfare, orchestre, groupe de jeunes, prestidigitateur, cinéma, vidéo. A l'extérieur: 3 sorties annuelles dont une promenade sur le lac, 3 autres avec le «Car de l'amitié» de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse, des spectacles tels que la Revue du Casino, le cirque Knie, les Fêtes de Genève, etc... A la belle saison, des pique-niques ont lieu dans le parc, particulièrement à l'intention des personnes handicapées ne pouvant participer aux courses.

Une fête marque évidemment les moments les plus joyeux du calendrier, notamment le 1^{er} août, l'Escalade, Noël et le 1^{er} de l'an. Enfin, tous les deux ans a lieu en automne la grande journée de la vente des ateliers loisirs. Plusieurs stands exposent les objets confectionnés par les pensionnaires: tissages — broderies — tricot — travail du bois. Attractions et restauration sont prévues pour le plaisir de tous. A signaler, en particulier, une merveilleuse soupe maison servie dans un immense chaudron, comme au bon vieux temps!

O.B.

Points de repère

Activités d'automne

Fédération des clubs d'ânés du canton de Genève

Billets à prix réduit pour les spectacles suivants: 9 novembre, Grand Casino, «Sourdine... les sardines»; 7 décembre, Grand Casino, «Treize à table»; 31 décembre et 1^{er} janvier, Salle centrale, «L'auberge du cheval blanc». Inscriptions dans les clubs.

Répétitions de l'Orchestre de la Suisse romande. Elles ont lieu le matin, on peut y assister gratuitement. S'inscrire auprès du service des personnes âgées de l'Hospice général, tél. 022/36 31 32, qui peut fournir le programme des deux séries de concert proposées.

7 novembre à 14 h. 30, au club des ânés Amat-Rothschild, rue Amat 6,

concours *le mot le plus long*. Incriptions auprès des président(e)s de clubs. Date limite: 1^{er} novembre.

UNI 3, rue de Candolle 6, tél. 022/20 93 33, int. 2042

Club du dimanche: 6 novembre, «Connaissance du monde», Le Népal, salle centrale à 15 h.; 13 novembre, concert «Contrechamps», Grand théâtre à 11 h. 30 et exposition «Ecole des arts visuels», musée Rath à 15 h.; 20 novembre, 31^e Salon des arts ménagers, Palexpo à 15 h.; 27 novembre, exposition Ernest Ansermet, Halles de l'Île à 15 h. Renseignements: Mme L. Kogien, tél. 022/20 09 06.

Visites commentées, se déroulant le mardi; les 8, 15, 22 et 29 novembre, Centre d'instruction de la police; jusqu'au 20 décembre, Noga-Hilton international et Eglise orthodoxe russe: du 8 novembre au 13 décembre, Musée d'ethnographie, «Les Samurai, armes et armures de l'ancien Japon»; du 8 novembre au 20 décembre, Service hôtelier de Swissair.

Conférences à UNI II, 15 h. 15; 2 novembre, «Les droits de l'homme, une éthique, une religion ou un mode de vie?», M. L. Massarenti, professeur à l'Université; 4 novembre, «La politique extérieure des Etats-Unis», M. J. Freymond, ancien professeur à l'Université; 9 novembre, «Troisième âge et société» (projections), D^r Ch. Anxionnaz, ancien chef de clinique de psychogériatrie; 11 novembre, «Des musées pour mieux vivre?» (proj.), M. C. Lapaire, directeur du Musée d'art et d'histoire; 16 novembre, «Paul Valéry, le poète», M. B. Morel, doyen de la Faculté de théologie de l'Université; 18 novembre, «La politique de la vieillesse à Genève», M. J.-P. Rageth, directeur du Centre d'information et de coordination pour personnes âgées; 23 novembre, «Histoire de la médecine dentaire» (proj.), D^r J. Holz, professeur à l'université; 25 novembre, «Les droits de l'homme et les relations Est-Ouest», M. R. Bystricky, ancien professeur à l'Université; 30 novembre, «Recherches tropicales des Conservatoire et Jardin botaniques en Amérique du sud» (proj.), M. R. Spichiger, adjoint à la direction du Conservatoire botanique.

Centre social protestant — Activités 3^e âge, case postale 177, 1211 Genève 8, tél. 022/20 78 11.

Au choix: promenades pédestres, promenades à bicyclette; cours de rythme et de danse (un sur chaque rive); cours d'expression littéraire-théâtrale et

musicale; cours de natation, répartis dans 9 piscines de ville et de campagne. Vacances d'hiver, à Saanen, fin janvier/début février 84. Renseignements et bulletins d'inscription à l'adresse ci-dessus. Pour recevoir régulièrement les programmes, s'inscrire au groupe SKIPA moyennant une cotisation annuelle de Fr. 10.—, assurance-accidents comprise.

SAGA, Secteur animation de groupements d'ainés, 22 route de la Chapelle, 1212 Grand-Lancy, tél. 022/42 37 50. Mise à la disposition des retraités du canton par l'Hospice général, cette équipe d'animateurs spécialisés apporte appui et conseils à des groupements de retraités voulant organiser des activités de détente ou des animations. Sa publication annuelle, «La musarde — pense-loisirs», dont le n^o 3 vient de sortir, donne le détail de ses propositions, en particulier la liste des montages audio-visuels réalisés par ses soins et qui peuvent lui être empruntés sur simple demande (réservation une semaine avant la date prévue pour la projection). Le SAGA signale à ses lecteurs l'existence de groupes d'affinité autogérés, réunissant des retraités ayant un intérêt commun. Il en existe actuellement 5:

«*Le Vieux Théâtre*», dont les activités sont évoquées ici même de temps à autre. Cette troupe monte des pièces de théâtre, relativement courtes, et des récitals poétiques. Elle se produit dans des clubs, maisons de retraite, pensions etc... et participe à des festivals de théâtre destinés aux aînés. «*Le Vieux Théâtre*» ouvre les bras à tous ceux qui désirent jouer la comédie ou se sentent des dispositions de metteur en scène, costumier, machiniste, etc. Toutes les bonnes volontés et compétences sont les bienvenues. Renseignements tél. 022/42 18 58 (heures de repas), Mme V. Cottier.

Groupe «Champignons»: il organise chaque année un séjour d'une semaine à Gryon-sur-Bex. Balades... et dégustation. Renseignements, téléphone 022/36 31 32, int. 56.

Groupe «Jardinage biologique»: soigner ensemble un potager à la Chapelle-sur-Carouge. Renseignements, tél. 022/43 93 43.

Groupe «Ski de fond»: des séjours sont organisés chaque année. Renseignements, tél. 022/36 31 32, int. 56.

Groupe «Pâtisserie»: confection-maison, en suivant son inspiration et le cycle des saisons, Renseignements également à l'Hospice général.

O. B.



Au feu! (II) A l'hôtel

Oui, le feu à l'hôtel peut causer des morts. C'est une grand-maman qui fut l'unique victime du feu qui s'est déclaré en juillet 1982 dans un hôtel de la Vallée de Joux, par exemple: **elle avait quitté sa chambre!** Des spécialistes se sont penchés sur la question et ils sont unanimes à dire que le comportement, sans affolement, des clients, leur permet d'avoir la vie sauve. Voici donc quelques conseils élémentaires (Le Bureau pour la prévention des accidents (BPA), case postale 2273, 3001 Berne, tient à disposition une brochure détaillée de 8 pages: «Le feu dans l'hôtel».) **Ce qui est dit au paragraphe 1 devrait être fait automatiquement par toute personne arrivant dans un établissement.** C'est un réflexe à prendre, même si vous ne l'avez jamais fait jusqu'ici.

Des constatations peu rassurantes

Les experts ont remarqué que bien des architectes ne conçoivent pas les risques d'incendie, surtout là où on a construit en hâte devant l'afflux touristique. On constate également l'ignorance du personnel. Parfois la réception envoie un employé s'enquérir du foyer, avant de téléphoner aux pompiers (lors d'un incendie, les pompiers furent avertis seulement par un unique client...), les portes de secours sont souvent verrouillées, ou encombrées de matériel entreposé. **Les victimes le sont souvent par asphyxie** (fumées toxiques: voir «Aînés» d'octobre). Mais tout le monde est d'accord: le comportement et le sang-froid sont capitaux.

1. En arrivant (très important)

Prenez l'habitude de faire toujours ces gestes (même pour une nuitée):

Mémorisez l'étage et le numéro de la chambre. Ouvrez la porte. Déposez vos bagages. Et immédiatement re-